



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU TERRITOIRE DE BELFORT

Compte-rendu

Direction
départementale des
territoires

Service ingénierie des
territoires, sécurité

Cellule éducation
routière

Rédacteur	Françoise LONGET
Objet de la réunion	Comité Local de suivi de la méthode nationale d'attribution des places d'examens au permis de conduire
Date	Mardi 10 avril 2012
Lieu	DDT de Belfort
Participants	Monsieur Pierre TALON - Auto-école TALON – FNEC Monsieur Vincent EISEN – Auto-école EISEN Monsieur Jean-François RIDEY – Inspecteur des permis de conduire – FO Monsieur Frédéric GUIBOURG - Délégué à l'Education Routière – DDT Madame Françoise LONGET – bureau de la Répartition – DDT
Excusés	Madame Pascale RICHARD – Préfecture du Territoire de Belfort Monsieur Romain COURTET – Chef du SITS

Ordre du jour : Bilan d'activité du 1er trimestre 2012

Conformément aux instructions ministérielles prévues dans la circulaire du 13 janvier 2006 relative à la méthode nationale d'attribution, Monsieur GUIBOURG ouvre la séance du comité local de suivi (CLS) en l'absence de Monsieur COURTET.

1. Bilan d'activité du 1er trimestre 2012

On constate une baisse des places attribuées par rapport à mars 2011 : 341 en mars 2012 contre 239 places en à la même période. Par ailleurs, le taux de réussite de la catégorie B est stable en comparaison à l'année 2011.

En effet, depuis le début d'année, deux inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière sont absents pour raisons de santé. La cellule éducation routière est mobilisée pour limiter l'impact sur les examens du permis de conduire, cela s'est traduit par les actions suivantes :

- priorisation de l'activité examen du permis de conduire;
- recours à la réserve nationale ;
- implication du délégué du Doubs ;
- organisation d'examens supplémentaires ;
- identification des candidats qui perdent le bénéfice de l'ETG ;
- envoi aux auto-écoles qui en font la demande, d'un courrier numérique justifiant l'annulation des examens.

Concernant les annulations d'examens du mois de février et mars 2012, pour cause de grève ou maladie, elles sont quasiment récupérées.

Place de la Révolution
Française
B.P. 605
90020 Belfort cedex
téléphone :
03 84 58 86 00
télécopie : 03.84.58.86.99
mél : DDT@territoire-de-belfort.gouv.fr

2. Questions diverses

Monsieur TALON fait remarquer qu'il a une grande demande de places moto et qu'il est difficile de gérer cela deux mois en avance.

Depuis début mars, un établissement de la conduite n'honore plus ses places d'examen faute de véhicule. Celui-ci n'informe pas la cellule de son absence et les examens sont donc non-honorés.

Le CLS décide :

- de lui proposer à nouveau des places seulement en cas de reprise d'activité.
- de le mettre en demeure de se conformer à la réglementation.

Les réunions du CLS sont suspendues en raison de l'absence de représentant professionnel de chacune des organisations représentatives au plan national des établissements d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière.

Pour le chef du Service Ingénierie des Territoires Sécurité,
Le délégué à l'éducation routière,

Frédéric GUIBOURG